



Ville d'Antibes Juan les Pins

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE  
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

**CONSEIL MUNICIPAL  
séance du vendredi 10 juillet 2009**

**01-2 – CHEMIN DE LA COLLE-PROPRIETE COMMUNALE CADASTREE BK 9-283-284-304 – VENTE PAR APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – CHOIX DU CANDIDAT**

On va faire court, car notre position sur le sujet n'a pas évolué, depuis la présentation du projet en Octobre 2008.

Nous continuons à affirmer que nous aurions dû vendre le terrain au Conseil Général afin que le montage du dossier puisse être piloté par une structure qui possède les femmes et les hommes compétents pour traiter une question aussi pointue.

Sur notre commune, on n'hésite jamais à faire appel à de multiples cabinets d'étude et là où nous avons grandement besoin de spécialistes, vous avez décidé de la jouer perso.

Malgré la bonne volonté des élus de la commission et le travail des personnels municipaux en charge du dossier, nous ne pouvons qu'être limité dans nos analyses.

Il ne faut pas oublier que nous parlons d'accueil médicalisé d'adultes lourdement handicapés, voir en fin de vie.

De plus, cette volonté étonnante de ne pas s'inscrire officiellement dans le Schéma Départemental en faveur des Personnes Handicapées, nous a fait louper une subvention de 1.300.000 € octroyée par l'Etat. A notre connaissance, ce serait la ville de Cannes qui n'aurait pas laissé passer l'aubaine.

Cela étant dit, et pour venir plus particulièrement sur le choix du candidat, je souhaiterai m'élever contre le comportement de certains élus de la commission.

Je ne souhaite pas aborder en détail la question aujourd'hui, en conseil municipal, mais je tiens à dire qu'il y a des limites qu'il n'est pas sain de dépasser.

Cela est d'autant plus dommageable que la première réunion à laquelle j'ai assisté, vous la présidiez monsieur le Maire, j'ai trouvé que les échanges entre

les élus présents ainsi que les personnels de mairie étaient très fructueux et on sentait bien une volonté de traiter au mieux et ensemble un dossier complexe.

Cela a été loin d'être le cas lors de la deuxième réunion, avec un autre président. Je déplore cet état de fait, que je prend personnellement comme une insulte à ma fonction d'élu.

En conclusion, nous vous demandons de bien vouloir retirer la délibération et de confier le dossier au Conseil Général.